



Auxerre, le 18 décembre 2018.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Les services du Conseil Départemental de l'Yonne  
ont déménagé du site de l'Étang Saint Vigile  
après 40 années d'occupation des bâtiments.**

Depuis mai 2018, les déménagements des services du Conseil Départemental se sont succédés.

Les services, qui occupaient le site de l'Étang Saint Vigile, ont emménagé sur les deux autres sites existants : le site du « 89 » 16-18 boulevard de la Marne à Auxerre et le site de « Perrigny » 10 route de Saint Georges à Perrigny.

Plus de 300 agents ont déménagé sur 7 mois ( 157 agents transférés de St Vigile à Perrigny et 159 agents accueillis au 89 provenant de St Vigile, de Perrigny et du site d'Appoigny)

Les services du **Pôle des Solidarités Départementales** ont été transférés sur le site de Perrigny pour être à proximité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Seul le **Centre de Planification** (Tél :03 86 49 59 00) a rejoint l'Unité Territoriale de Solidarité, 4 avenue de Perrigny à Auxerre.

Le site du 89 accueille donc désormais les services de la **Direction Générale des Services**, le **Pôle des Ressources Humaines et Développement du Territoire** (sous Direction de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, Direction des Sports et de la Jeunesse ou encore Direction des Affaires Culturelles et Service Tourisme, Agriculture et Accompagnement local) et le **Pôle Patrimoine, Aménagement du Territoire et Systèmes d'Information**, les organisations Syndicales, la Mutuelle et l'association l'Am'Icaunaise.

La **Direction de la Communication** occupe les bureaux au-dessus de l'Assemblée Départementale place de la Préfecture à Auxerre. Tél : 03 86 72 89 63

L'ensemble des déménagements a été effectué dans un souci de corrélation et étudié pour faciliter l'accueil et les déplacements de l'utilisateur en fonction de ses besoins.

Ci-joint l'ensemble des coordonnées des différents services ayant subi un changement de site.

Contact : Pour tous renseignements : 03 86 72 89 89